

INVENTAIRE DE GROUPE

(EXTRAIT DE LA BOÎTE 460)

1ÈRE TRADITION

NOTRE BIEN-ÊTRE COMMUN DEVRAIT VENIR EN PREMIER LIEU: LE RÉTABLISSEMENT PERSONNEL DÉPEND DE L'UNITÉ DES A.A.

- (a) Savons-nous distinguer un groupe d'une assemblée?
- (b) Y a-t-il véritable unité dans notre groupe?
- (c) Avons-nous tendance à former des cliques?
- (d) Tardons-nous à intégrer le nouveau au groupe, ou sommes-nous trop hâtifs à le faire?
- (e) Savons-nous agir avec amour lorsque quelqu'un perturbe une réunion?

2IÈME TRADITION

DANS LA POURSUITE DE NOTRE OBJECTIF COMMUN, IL N'EXISTE QU'UNE AUTORITÉ ULTIME: UN DIEU D'AMOUR TEL QU'IL PEUT SE MANIFESTER DANS NOTRE CONSCIENCE DE GROUPE. NOS CHEFS NE SONT QUE DES SERVITEURS DE CONFIANCE; ILS NE GOUVERNENT PAS.

- (a) Le "Dieu d'amour" est-il toujours présent dans nos assemblées d'affaires?
- (b) Notre groupe est-il bien défini? Avons-nous une liste des membres de groupe? Avons-nous une conscience de groupe bien éclairée?
- (c) Nos serviteurs servent-ils efficacement? Avons-nous pensé à définir clairement quelle était la tâche de chacun?
- (d) Tenons-nous compte du principe de rotation quand nous nommons nos officiers?
- (e) Avons-nous tendance à gouverner?
- (f) A quel rythme devrions-nous faire un inventaire de groupe?

3IÈME TRADITION

LE DÉSIR D'ARRÊTER DE BOIRE EST LA SEULE CONDITION POUR ÊTRE MEMBRE DES A. A.

- (a) Si nos assemblées sont fermées, veillons-nous à ce que cela soit respecté?
- (b) Veillons-nous à ce que quelqu'un s'occupe individuellement du nouveau et du renouveau?
- (c) Admettons-nous que n'importe quel alcoolique fasse partie du groupe?

4IÈME TRADITION

CHAQUE GROUPE DEVRAIT ÊTRE AUTONOME, SAUF SUR LES POINTS QUI TOUCHENT D'AUTRES GROUPES OU L'ENSEMBLE DU MOUVEMENT.

- (a) Sommes-nous au courant des politiques de notre Mouvement dans son ensemble?
- (b) Fait-on connaître suffisamment nos publications? Devrait-on nommer quelqu'un pour le faire?
- (c) Que faisons-nous pour aider "A.A. dans son ensemble"?
- (d) Nos contributions sont-elles à la hauteur de nos revenus?
- (e) Avons-nous une politique bien établie de contributions?
- (f) Peut-on améliorer la formule de nos assemblées?

5IÈME TRADITION

CHAQUE GROUPE N'A QU'UN OBJECTIF PRIMORDIAL: TRANSMETTRE SON MESSAGE À L'ALCOOLIQUE QUI SOUFFRE ENCORE.

- (a) Perdons-nous de vue que notre but premier est d'aider l'alcoolique qui souffre encore?
- (b) La structure de notre groupe permet-elle un bon choix de conférenciers?
- (c) Savons-nous intervenir si un conférencier s'éloigne des problèmes d'alcoolisme ou dépasse le temps alloué?

6IÈME TRADITION

UN GROUPE NE DEVRAIT JAMAIS ENDOSSER OU FINANCER D'AUTRES ORGANISMES, QU'ILS SOIENT APPARENTÉS OU ÉTRANGERS AUX A.A., NI LEUR PRÊTER LE NOM DES ALCOOLIQUES ANONYMES, DE PEUR QUE LES SOUCIS D'ARGENT, DE PROPRIÉTÉ OU DE PRESTIQUE NE NOUS DISTRAIENT DE NOTRE OBJECTIF PREMIER.

- (a) Lors de nos assemblées, nous arrive-t-il de prêter le nom des A.A. à des organisations étrangères?
- (b) Veillons-nous à ce que les publications offertes à nos membres soient des publications approuvées par la Conférence?
- (c) Savons-nous quoi faire si quelqu'un se sert de nos assemblées pour promouvoir des intérêts autres que les nôtres?

7IÈME TRADITION

TOUS LES GROUPES DEVRAIENT SUBVENIR ENTIÈREMENT À LEURS BESOINS ET REFUSER LES CONTRIBUTIONS DE L'EXTÉRIEUR.

- (a) Avons-nous d'autres revenus que ceux provenant des collectes et de la vente de publications approuvées par la Conférence?
- (b) Refusons-nous les "prêts" de locaux et d'équipement à long terme?

8IÈME TRADITION

LE MOUVEMENT DES ALCOOLIQUES ANONYMES DEVRAIT TOUJOURS DEMEURÉ NON PROFESSIONNEL, MAIS NOS CENTRES DE SERVICE PEUVENT ENGAGER DES EMPLOYÉS QUALIFIÉS.

- (a) Notre groupe est-il bien renseigné sur les centres de service des A.A. ?
- (b) Notre groupe fait-il bien la distinction entre nos centres de service et ceux d'organisations connexes (maisons d'éditions, centres de thérapie, etc.) ?

9IÈME TRADITION

COMME MOUVEMENT, LES ALCOOLIQUES ANONYMES NE DEVRAIENT JAMAIS AVOIR DE STRUCTURE FORMELLE, MAIS NOUS POUVONS CONSTITUER DES CONSEILS OU DES COMITÉS DE SERVICE DIRECTEMENT RESPONSABLES ENVERS CEUX QU'ILS SERVENT.

- (a) Sommes-nous responsables envers ceux que nous servons?
- (b) Notre comité de service est-il bien structuré? Est-il trop actif ou pas assez?
- (c) Sommes-nous en mesure de donner tous les services offerts par les A.A.?

10IÈME TRADITION

LE MOUVEMENT DES ALCOOLIQUES ANONYMES N'EXPRIME AUCUNE OPINION SUR DES SUJETS ÉTRANGERS; LE NOM DES A.A. NE DEVRAIT DONC JAMAIS ÊTRE MÊLÉ À DES CONTROVERSES PUBLIQUES.

- (a) Nos membres savent-ils distinguer clairement ce qui est du ressort des A.A. et ce qui ne l'est pas?
- (b) Que faisons-nous pour les renseigner sur ce sujet?

11IÈME TRADITION

LA POLITIQUE DE NOS RELATIONS PUBLIQUES EST BASÉE SUR L'ATTRAIT PLUTÔT QUE SUR LA RÉCLAME; NOUS DEVONS TOUJOURS GARDER L'ANONYMAT PERSONNEL DANS LA PRESSE ÉCRITE ET PARLÉE DE MÊME QU'AU CINÉMA.

- (a) Veillons-nous à ce que l'anonymat de chacun soit respecté?
- (b) Nos membres connaissent-ils le sens de l'anonymat?

12IÈME TRADITION

L'ANONYMAT EST LA BASE SPIRITUELLE DE TOUTES NOS TRADITIONS ET NOUS RAPPELLE SANS CESSER DE PLACER LES PRINCIPES AU-DESSUS DES PERSONNALITÉS.

- (a) Avons-nous tendance à oublier que notre entraide mutuelle ne doit être essentiellement que d'ordre spirituel?
- (b) Plaçons-nous toujours les principes au-dessus des personnalités?